



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 6 au 10 Mai 2019.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 6 au 10 Mai 2019 qui comporte 11 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 10 Mai 2019,

Le Président
A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20190510521 DU 10 MAI 2019									
SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE HAUTE CORSE	07.05	10.05	02B19053339 001	INGENIEUR PRINCIPAL (Chef de service Pôle nouvelles technologies)	1	A	T.C	VC	Détachement Mutation
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - HENRI TOMASI	09.05	10.05	02A19054018 001	PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (Discipline Orgue et Harpe – Antenne Bastia)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Mutation externe Article 3
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - HENRI TOMASI	09.05	10.05	02A19054056 001	PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (Discipline Art dramatique – Antenne Ajaccio ou Bastia)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Mutation externe Article 3
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - HENRI TOMASI	09.05	10.05	02A19054061 001	PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (Discipline Piano et Musique – Antenne Ajaccio ou Bastia)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Mutation externe Article 3
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - HENRI TOMASI	09.05	10.05	02A19054081 001	PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (Discipline Saxophone – Antenne Ajaccio)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Mutation externe Article 3
COLLECTIVITE DE CORSE	06.05	10.05	02A19052853 001	PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEUR PUERICULTURE HORS CLASSE (Direction de la Promotion de la santé et de la prévention sanitaire)	1	A	T.C	VC	Radiation des cadres
COLLECTIVITE DE CORSE	06.05	10.05	02A19052895 001	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPERIEURE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE (Direction de la Promotion de la Santé et de la Prévention sanitaire)	1	A	T.C	VC	Radiation des cadres

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20190510521 DU 10 MAI 2019									
COLLECTIVITE DE CORSE	07.05	10.05	02A19053236 001	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPERIEURE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE (Direction de la Promotion de la Santé et de la Prévention sanitaire – Infirmière de prévention – Ajaccio)	1	A	T.C	CR	Radiation des cadres
COLLECTIVITE DE CORSE	07.05	10.05	02A19053241 001	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX DE CLASSE SUPERIEURE INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE (Direction de la Promotion de la Santé et de la Prévention sanitaire – Infirmière de prévention – Bastia)	1	A	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	09.05	10.05	02A19054007 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Conseil Economique, social, environnemental et culturel de Corse – Chargé d'études développement économique Affaires Européennes Finances)	1	A	T.C	VC	Mobilité interne
COMMUNAUTE DE CASTELLARE DI CASINCA	09.05	10.05	02B19054001 001	ATTACHE (Secrétaire Général des Services – Affaires Juridiques et Administratives)	1	A	T.C	CR	Mutation